



55 rue Navier

75017 Paris

01 42 28 50 38
club@scuf.org

Paris, le 26 mai 2023

Procès-verbal de Carence

de la 140^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire

du 25 mai 2023

La 140^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire du SCUF, prévue le 25 mai 2023 à 18h30, a été convoquée le 10 mai 2023.

S'agissant d'une Assemblée Générale Extraordinaire chargée de statuer sur le projet de fusion entre le SCUF et le Paris 18 Handball, et conformément à l'article 30 de nos statuts, l'Assemblée devait réunir au moins 50% des adhérents physiquement présents pour pouvoir légalement délibérer.

A 19h10, les membres présents au Club House et le Président ont pu constater que le quorum requis n'était pas réuni.

Par conséquent, et conformément à la décision du Conseil d'Administration du 10 mai 2023, une nouvelle AGE sera convoquée le 10 juin 2023.

La validation de ce procès-verbal de carence sera mise à l'ordre du jour de la 141^{ème} Assemblée Générale Extraordinaire.

José DEGLI ESPOSTI

Secrétaire Général du SCUF